S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
RUI PORTAL, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°47
20 NOVEMBRE 2026

ÉVOLUTIONS SALARIALES

La CFDT appelle les travailleurs et les travailleuses à se mobiliser le 1er décembre !

Le 9 novembre dernier, la conférence sociale à peine terminée, la CFDT a adressé des courriers officiels à toutes les fédérations patronales des branches professionnelles affichant des niveaux de salaires inférieurs aux Smic, pour ouvrir le plus rapidement possible des négociations. Des négociations sur les grilles de salaires, sur les classifications, sur la mixité des métiers.

Or, à ce jour, très peu d'entre elles ont répondu et se sont engagées. Quelques exemples : aucune négociation envisagée dans le transport sanitaire ou le déménagement ; en agriculture, pas d'ouverture dans le secteur de la volaille malgré treize coefficients désormais sous le Smic ; idem dans la sécurité privée. Les cas d'employeurs de tous secteurs d'activité qui freinent des quatre fers pour éviter la fixation de salaires dignes et ne pas donner de perspectives d'évolution professionnelle sont nombreux.

Pour la première fois, la CFDT a obtenu que les allègements des cotisations sociales soient conditionnés à ces négociations.

Le gouvernement a fixé une échéance : le 15 décembre. Les employeurs qui ne respectent pas cette condition devront payer la facture.

La CFDT n'attendra pas que les employeurs jouent la montre pour bloquer toute discussion. Le 1er décembre, la CFDT se mobilisera pour les rappeler à leurs responsabilités et les pousser à ouvrir des négociations. Elle appelle les salariés du privé à rejoindre les cortèges des travailleurs du public qui défileront, à l'appel de la CFDT Fonctions publiques, pour la revalorisation des grilles et du point d'indice.

Les employeurs privés comme publics doivent répondre à la première des préoccupations des travailleurs et des travailleuses. Depuis des mois, ils et elles exigent dignité, reconnaissance et respect. Les employeurs, quels qu'ils soient, doivent répondre à ces messages.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante